



# Préparer un Diplôme ou un Certificat Universitaires en Droit canonique

Spécialisations : Professions du Droit et du chiffre

A destination des :



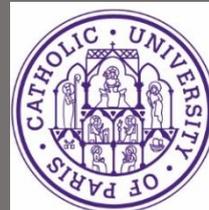
Magistrat, avocat



Notaire



Expert-comptable ou commissaire aux comptes



**ICP**

FACULTÉ  
DE DROIT CANONIQUE



---

## Contacts

Doyen : **Prof. Ludovic Danto**

Secrétariat du Doyen et chargée de mission : **Mme Cécile Madeddu**  
00 (0)1 44 39 52 82 – [droit.canonique@icp.fr](mailto:droit.canonique@icp.fr)

Vice-Doyen et directeur du 2<sup>ème</sup> cycle :  
**M. l'Abbé Cédric Burgun**

Secrétariat des études : **Mme Patricia Beauchaine**  
+33 (0)1 70 64 29 78 - [etudes.droit.canonique@icp.fr](mailto:etudes.droit.canonique@icp.fr)

## Sommaire

Contacts .....	3
Un Diplôme ou un Certificat Universitaires en Droit canonique : pour qui ? Pour quoi ? .....	4
Objectifs .....	4
Composition d'un diplôme .....	4
Conditions d'admission .....	4
Durée .....	4
Le Diplôme Universitaire en Droit Canonique : .....	4
Diplôme Universitaire en Droit canonique « Profession du Droit et du Chiffre » .....	4
2 matières en ligne ou en présentiel (au choix) et un séminaire semestriel (en présentiel) : .....	4
Le Certificat Universitaire en Droit Canonique - 3 options pour trois professions : .....	5
Certificat Universitaire en Droit canonique profession « magistrat, avocat » .....	5
8 matières et un séminaire semestriel : .....	5
Certificat Universitaire en Droit canonique profession « notaire » .....	5
8 matières et un séminaire semestriel : .....	5
Certificat Universitaire en Droit canonique profession « expert-comptable ou commissaire aux comptes » .....	5
8 matières et un séminaire semestriel : .....	5
Focus : un séminaire semestriel pour les 3 professions .....	6
Deux dates à retenir, en présentiel sur le campus : .....	6
Informations pratiques .....	6
Comment s'inscrire ? .....	6
Documents demandés : .....	6
Tarifs .....	6
Un outil gratuit à votre disposition .....	7
Mécénat .....	7
Programme 2022-2023 .....	8
Emploi du temps du semestre 1 .....	8
Emploi du temps du semestre 2 .....	8
Description des enseignements 2022-2023 .....	9
Congrès international : 13 – 16 septembre 2022 .....	12

---

# Un Diplôme ou un Certificat Universitaires en Droit canonique : pour qui ? Pour quoi ?

## Objectifs

### Des objectifs communs :

- Connaître l'organisation et le fonctionnement administratif de l'Église catholique et ses différentes institutions
- Faire correspondre les deux droits et traduire les termes d'un droit dans l'autre droit
- Travailler en relation avec des institutions catholiques et/ou des problématiques religieuses

## Composition d'un diplôme

Le Diplôme Universitaire en Droit canonique propose 1 matière par semestre pendant 2 ans, pour une première approche du Droit canonique

Le Certificat Universitaire en Droit canonique propose trois options, chacune étant composée de 8 cours et d'un séminaire semestriel.

## Conditions d'admission

L'étudiant doit exercer l'une des professions suivantes : magistrat ou avocat, notaire, expert-comptable ou commissaire aux comptes, le diplôme étant préparé dans le cadre de la formation professionnelle

## Durée

Le cursus du Diplôme Universitaire se déploie sur deux années académiques (1 matière par semestre)

Le cursus du Certificat Universitaire se déploie sur deux années académiques (2 matières par semestre) ou sur quatre années académiques (1 matière par semestre)

## Le Diplôme Universitaire en Droit Canonique :

### Diplôme Universitaire en Droit canonique « Profession du Droit et du Chiffre »



#### Objectifs :

- Acquérir une première approche du droit canonique
- Comprendre les structures de l'Église pour mieux conseiller et accompagner
- Articuler droit canonique et droit civil français pour des questions patrimoniales

#### 2 matières en ligne ou en présentiel (au choix) et un séminaire semestriel (en présentiel) :

- Introduction au droit canonique
- Droit canonique et civil des biens
- Gouvernement, office et ministères sacrés
- Un cours au choix
  - Organisation de l'Église particulière
  - Droit canonique pénal

# Le Certificat Universitaire en Droit Canonique - 3 options pour trois professions :

## Certificat Universitaire en Droit canonique profession « magistrat, avocat »



### Objectifs :

- Informer et conseiller pour permettre de trouver des solutions adaptées aux questions juridiques lorsqu'elles concernent l'Église ou une institution catholique ;
- Garantir la sécurité juridique et la qualité des actes dans les deux droits ainsi que l'efficacité de la relation contractuelle ;
- Représenter et défendre l'Église, une institution catholique ou l'un de ses membres en cas de procédure.

### 8 matières et un séminaire semestriel :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation de l'Église particulière
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Procédure canonique 1
- Procédure canonique 2
- Droit canonique pénal général

+ Un séminaire semestriel en présentiel

## Certificat Universitaire en Droit canonique profession « notaire »



### Objectifs :

- Apporter une réponse éclairée aux problématiques quel que soit le domaine concerné ;
- Garantir la validité des informations données et leur conformité dans les deux droits ;
- Recevoir et garantir les actes quand l'Église, une institution catholique ou l'un de ses membres est l'une des parties (actes de donation, succession, impayés...)

### 8 matières et un séminaire semestriel :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation de l'Église particulière
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Droit canonique et civil des biens
- Gouvernement, office et ministères sacrés
- Introduction aux droits français et européen des religions

+ Un séminaire semestriel en présentiel

## Certificat Universitaire en Droit canonique profession « expert-comptable ou commissaire aux comptes »



### Objectifs :

- Informer et conseiller pour trouver des solutions adaptées aux questions financières lorsqu'elles concernent l'Église ou une institution catholique ;
- Accompagner une institution catholique dans sa gestion administrative et ses évolutions ;
- Gérer les aspects financiers d'une institution ou association relevant du droit français en cohérence avec le droit canonique.

### 8 matières et un séminaire semestriel :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation de l'Église particulière
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Droit canonique et civil des biens
- Gouvernement, office et ministères sacrés
- Introduction aux droits français et européen des religions

+ Un séminaire semestriel en présentiel

---

## Focus : un séminaire annuel de deux jours pour les 3 professions

### Objectifs :

Le séminaire semestriel sera l'occasion de travailler sur des points de confrontation entre droit canonique et droits français et européen. Un temps, propre à chaque groupe (avocat, notaire et expert-comptable,, permettra d'approfondir des cas pratiques grâce aux interventions extérieures d'experts.

### Dates à retenir, en présentiel sur le campus :

**Vendredi 10 et samedi 11 mars 2022**

## Informations pratiques

### Comment s'inscrire ?

#### Documents demandés :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation

- Prendre contact avec le secrétariat qui enverra un lien pour déposer votre candidature ;
- Après examen du dossier par le responsable du diplôme, un rendez-vous vous sera proposé (par Teams ou téléphone ou à la Faculté de Droit canonique).

### Tarifs

#### Coût de la formation :

**DU** : 3200 € par an (pour une formation en deux ans).

**CUDC** : 4000€ par an (pour une formation en deux ans).

N.B. : La Faculté de Droit canonique ne souhaite pas que le coût soit un frein à l'inscription. Il est possible, sur demande motivée, d'accorder des bourses. Si vous souhaitez connaître les différentes modalités de financement de la formation, prenez contact avec nous.

Inspirée par la démarche de responsabilité sociale des Universités (RSU), l'opération « **Campus Responsable** » de l'I.C.P. a été lancée en 2013. Elle promeut un environnement de travail propice à la réussite et au développement de l'étudiant. Les actions déjà menées ont été récompensées en 2016 par le Trophée Campus Responsable.

Encouragé à poursuivre ces actions, l'aide de chacun est nécessaire. Aussi tous les étudiants inscrits en cursus auront à verser une contribution de 152 €, indépendamment des frais de scolarité, permettant ainsi la poursuite des efforts de l'I.C.P. pour la valorisation de son patrimoine, la valorisation des personnes et la gestion environnementale.

**Uniquement pour le tarif en deux ans**

# Un outil gratuit à votre disposition

Retrouvez sur [www.droitcanonique.fr](http://www.droitcanonique.fr) les codes Droit canonique à jour et les principaux textes juridiques du Saint-Siège :

AUTEUR	TITRE	TYPE	DATE
Par auteur	Congrégation pour le Culte Discipline de Sacerdotes	Décret	25/03/2020
Par type de document	à propos du sacrement de la réconciliation dans la situation actuelle de pandémie	Noté	19/03/2020
Pénitence Apportée	concernant le don de spéciale indulgence	Décret	19/03/2020
Congrégation pour le Culte Discipline de Sacerdotes	En temps de Covid-19	Décret	19/03/2020

## Mécénat

La Faculté de Droit canonique mène plusieurs projets pour lesquels le mécénat est un soutien indispensable. Chacun est invité à être acteur et / ou relais de ces projets :

- Bourses pour des prêtres au Burkina et au Niger ;
- Soutien pour le voyage d'études annuel de la Faculté ;
- Colloque international de la *Consociatio internationalis studio iuris canonici promovendo* (association internationale de canonistes et juristes) en septembre 2022 à Paris ; 400 congressistes sont attendus
- [www.droitcanonique.fr](http://www.droitcanonique.fr) (voir au dos de ce document) ;
- Projet de bourses à destination de la promotion d'étudiantes.

Informations détaillées sur demande au secrétariat.

**Tout don à l'Institut Catholique de Paris donne droit à une déduction fiscale :**

*Suite à la déduction fiscale, le coût est de :*

	Don de 2500 €	Don de 5000 €	Don de 10.000 €
<i>Pour un particulier, dans le cadre de l'IFI</i>	850€	1700 €	3400 €
<i>Pour un particulier, dans le cadre de l'IR</i>	625€	1250€	2500 €
<i>Pour une entreprise, dans le cadre de l'IS</i>	1000 €	2000 €	4 000 €

# Programme 2022-2023

## Emploi du temps du semestre 1

	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	9h-11h <b>Introduction au Droit canonique @</b>  Cédric BURGUN	9h-12h <b>Droit canonique et civil des biens @</b>  Cédric BURGUN	9h-11h <b>Procédure canonique 2 @</b>  Bruno GONÇALVES
Après-midi		16h-18h <b>Organisation de l'Église universelle @</b>  Ludovic DANTO	

## Emploi du temps du semestre 2

	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin		9h-12h <b>Introduction au droits français et européen des religions @</b>  Emmanuel TAWIL	
Après-midi	15h-17h <b>Organisation de l'Église particulière @</b>  N	16h-18h <b>Procédure canonique 1 @</b>  Bruno GONÇALVES	14h-16h <b>Droit canonique pénal général @</b>  Bruno GONÇALVES

# Description des enseignements 2022-2023

Par ordre alphabétique des noms des enseignants :

## Introduction au droit canonique @

Cédric BURGUN

Mercredi 9h-11h

Semestre 1

Dans l'Église catholique deux Codes de Droit canonique sont actuellement en vigueur : l'un s'adresse aux fidèles de l'Église latine et l'autre à ceux des Églises orientales catholiques. Dans ce cours, l'accent sera mis sur le Code du Droit canonique de l'Église latine. Ses fondements, ses sources, son lien avec le Concile Vatican II ainsi que ses caractéristiques feront ressortir son originalité ainsi que sa distinction d'avec le Droit séculier et des Droits ou des disciplines d'autres confessions chrétiennes ou d'autres religions. Quelques questions de méthodologie du Droit canonique seront également abordées afin de donner des outils pour entrer dans la matière.

21/09 ; 28/09 ; 05/10 ; 12/10 ; 19/10 ; 26/10 ; 09/11 ; 16/11 ; 23/11 ; 30/11 ; 07/12 ; 14/12



## Droit canonique et civil des biens @

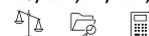
Cédric BURGUN

Jeudi 9h – 12h

Semestre 1

L'Église et ses différentes institutions, comme personnes juridiques, possèdent un patrimoine. Après en avoir précisé l'origine, l'originalité et la finalité de ces différents patrimoines, nous étudierons le statut canonique des biens et les règles de leur administration selon les différentes personnes juridiques. Nous étudierons également le statut financier de certains membres de l'Église comme les clercs ou les membres d'institut de vie consacrée ou de société de vie apostolique, et nous prendrons également en compte la législation civile relative aux biens.

22/09 ; 29/09 ; 06/10 ; 13/10 ; 20/10 ; 27/10 ; 10/11 ; 17/11 ; 24/11 ; 01/12 ; 08/12 ; 15/12



## Organisation de l'Église Universelle @

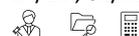
Ludovic DANTO

Jeudi 16h – 18h

Semestre 1

Nous étudierons les diverses institutions de l'Église universelle qui sont au service de la communion entre les Églises particulières : au niveau universel, l'organisation du Siège Apostolique et de la Curie romaine particulièrement avec la nouvelle constitution apostolique *Predicate Evengilium*. Nous traiterons aussi des questions du Collège des Cardinaux, du Concile œcuménique et du synode des Evêques. Au niveau local, les instances provinciales, les conciles particuliers et les conférences des Evêques.

22/09 ; 06/10 ; 13/10 ; 27/10 ; 10/11 ; 17/11 ; 24/11 ; 01/12 ; 08/12 ; 15/12.



## Procédure canonique 2 @

Bruno GONÇALVES

Vendredi 9h – 11h

Semestre 1

Alors que la première partie du cours a décrit l'organisation des tribunaux ecclésiastiques et leur fonctionnement, le cours de procédure 2 est consacré au déroulement du procès. Compte tenu de leur importance numérique et de la réforme de ce type de procédure depuis le motu proprio *Mitis Iudex Dominus Iesus*, une attention plus particulière sera portée aux procès en déclaration de nullité de mariage.

23/09 ; 30/09 (8h00-11h00) ; 07/10 (8h00-11h00) ; 21/10 (8h00-11h00) ; 18/11(8h00-11h00) ; 25/11 ; 02/12 ; 09/12 ; 16/12.



## Procédure canonique 1 @

Bruno GONÇALVES

Jeudi 16h – 18h

Semestre 2

Après une brève présentation de la diversité et de l'originalité des procédures canoniques, on décrira l'organisation des tribunaux ecclésiastiques et leur fonctionnement, Compte tenu de leur importance numérique, une attention plus particulière sera portée aux procès en déclaration de nullité de mariage notamment du fait des changements initiés par le motu proprio *Mitis Iudex*.

19/01 ; 26/01 ; 02/02 ; 09/02 ; 16/02 ; 09/03 ; 16/03 ; 23/03 ; 30/03 ; 13/04 ; 20/04 ; 11/05.



### **Droit canonique pénal général @**

Bruno GONÇALVES

Vendredi 13h-15h

Semestre 2

Pour garantir les valeurs fondamentales de la communauté ecclésiale, l'autorité de l'Église prévoit des sanctions ecclésiastiques à l'égard de certains actes qui portent gravement atteinte à la communion et aux droits et devoirs des fidèles. Les événements récents de la vie de l'Église, la parution de nouvelles normes spéciales, et la réforme du livre VI, donnent au droit pénal une légitimité renouvelée et indiscutable.

Après avoir précisé dans l'introduction la nature particulière du Droit pénal canonique, nous verrons les règles générales concernant l'imputabilité des délits et les différents genres de sanctions.

20/01 ; 27/01 ; 03/02 ; 10/02 ; 17/02 ; 03/03 ; 10/03 ; 17/03 ; 24/03 ; 31/03 ; 14/04 ; 21/04.



### **Organisation de l'Église particulière**

N

Mercredi 15h – 17h

Semestre 2

Le cours présentera dans un premier temps la constitution propre de l'Église particulière en droit latin (cc. 360-374) soulignant notamment la place spécifique de son Pasteur propre et également les différentes figures épiscopales qui lui sont adjointes (cc. 375-430). Dans un second temps, le cours détaillera l'organisation interne d'une Église particulière la présentant en tryptique : Les conseils et le synode diocésain (c. 460-468 ; 492-493 ; 495-502), la curie diocésaine (cc. 469-491 ; 494), enfin les différentes communautés (paroisses, chapellenie ... cc. 515-572).

18/01 ; 25/01 ; 01/02 ; 08/02 ; 15/02 ; 01/03 ; 08/03 ; 15/03 ; 22/03 ; 29/03 ; 12/04 ; 19/04.



### **Introduction au droit français et européen des religions @**

Emmanuel TAWIL

Jedi 9h - 12h

Semestre 2

Le cours aborde tous les aspects des droits français et européen des religions. Après une partie consacrée aux sources applicables (Droit européen des droits de l'homme, droit de l'Union européenne, OSCE, Droit constitutionnel, sources législatives et réglementaires), l'on envisage le régime général des cultes issu de la loi de 1905. Cela permet de traiter les principales questions (associations culturelles, associations diocésaines, statut des ministres du culte, aumôneries etc) . La troisième partie du cours porte sur les régimes locaux d'Alsace-Moselle et d'Outre-mer.

19/01 ; 26/01 ; 02/02 ; 09/02 ; 16/02 ; 02/03 ; 09/03 ; 16/03.



# Calendrier universitaire

## Semestre 1

- Jeudi 8 septembre 2022 après-midi (pour les nouveaux étudiants) et vendredi 9 septembre (pour tous) *Session de rentrée de la Faculté de Droit canonique (célébration facultaire de la messe)*
- Lundi 19 septembre 2022 *Début du 1<sup>er</sup> semestre*
- Mardi 4 octobre 2022 *11h : Messe de rentrée, rentrée initiatives étudiantes  
18h : séance académique solennelle*
- Du samedi 29 octobre 2022 soir au lundi 7 novembre 2022 matin *Vacances de Toussaint*
- Vendredi 11 novembre 2022 *Férié*
- Jeudi 8 décembre 2022 *Fête patronale de l'ICP*
- Du samedi 17 décembre 2022 soir au mardi 3 janvier 2023 matin *Vacances de Noël*
- Semaine de révision (pas de cours) du 3 au 6 janvier 2023
- Semaine d'examens du 9 au 13 janvier 2023

## Semestre 2

- Lundi 16 janvier 2023 *Début du 2<sup>ème</sup> semestre*
- Mardi 17 janvier 2023 *Fête de Saint Thomas d'Aquin – Messe à 12h15*
- Jeudi 19 janvier 2023 *Cérémonie des vœux de la Faculté*
- Du samedi 18 février 2023 au soir au lundi 27 février 2023 au matin *Vacances d'hiver*
- Du lundi 3 avril 2023 au lundi 10 avril 2023 *Triduum pascal (pas de cours)*
- Du samedi 22 avril 2023 au soir au mardi 9 mai 2023 au matin *Vacances de printemps*
- Lundi 1<sup>er</sup> mai *Fête du travail (férié)*
- Lundi 8 mai *Armistice 1945 (férié)*
- Semaine de révision (pas de cours) : du 15 au 19 mai 2023
- Semaine d'examens : du 22 mai au 26 mai 2023
- Date limite pour le dépôt des mémoires : vendredi 26 mai 2023
- Jeudi 18 mai 2023 *Ascension (férié)*
- Lundi 29 mai 2023 *Pentecôte (férié)*
- Du mardi 30 mai au mercredi 7 juin 2023 *Voyage d'études à Istanbul et Athènes*
- Vendredi 9 juin 2023 *Cérémonie de remise des diplômes*
- Mercredi 31 août 2023 *Fin de l'année universitaire I.C.P.*

# Congrès international : 13 – 16 septembre 2022

La Faculté de Droit canonique de l'ICP accueille le XVII<sup>e</sup> Congrès de la *Consociatio internationalis studio iuris canonici promovendo* rassemblant des chercheurs des cinq continents.

Le thème retenu est « *Personne, droit et justice : la contribution du droit canonique dans l'expérience juridique contemporaine* ».

Programme, informations et inscriptions sur : <http://consociatio.icp.fr>



INTERNATIONALIS  
STUDIO IURIS  
CANONICI  
PROMOVENDO  
**Consociatio**



XVII<sup>e</sup> Congrès  
de la *Consociatio internationalis  
studio iuris canonici promovendo*

## Personne, droit et justice :

la contribution du droit  
canonique dans l'expérience  
juridique contemporaine

**13 > 16**

SEPT. 2022

PARIS

Inscriptions : [www.consociatio.icp.fr](http://www.consociatio.icp.fr)